

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément CE 1907/2006 (REACH)

Date de la dernière vérification : 2017-05-29  
Date de révision : 2017-05-29  
Date de publication : 2001-01-25

Numéro de version : 6.0

Dernières modifications dans rubriques : 2 - 3

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Fiche : 16776  
Fournisseur : POLYCHROMAL B.V.  
Postbus 8043  
1802 KA Alkmaar  
Pays-Bas  
TEL:+31 72 5670799  
FAX:+31 72 5624095

Désignation : POROPRINT DILUENT

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description générale : SOLVANT  
Application : Divers  
Utilisations déconseillées : Données non disponibles.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur fiche de données de sécurité : Philips Electronics Nederland B.V., Philips Environment & Safety, High Tech Campus 37, 5656 AE Eindhoven, Tel. +31 (0)40 2747588  
Département responsable : dangerous.goods@philips.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +31 (0)497-598315

## \* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

(CE) n° 1272/2008

Liquide inflammable	Catégorie 3	H226
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique	Catégorie 3	H336

### 2.2. Éléments d'étiquetage

(CE) n° 1272/2008

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H336	Peut provoquer somnolence et des vertiges.

### Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P261.2	Éviter de respirer les vapeurs.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280.7	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P403+P233+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Composant(s) dangereux** 1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL

**Remarques étiquetage** aucun(e)

### 2.3. Autres dangers

Si applicable: voir rubrique 6.1 et rubrique 7.1.

## \* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	No. Index	Pourcentage(%)	Étiquette
	No. CE	No. d'enregistrement		
1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	107-98-2	603-064-00-3	≥98.0	GHS02
	203-539-1	01-2119457435-35		GHS07
				H226 Flam. liq. 3
				H336 STOT SE 3
MÉTHOXYPROPANOL, 2-	1589-47-5	603-106-00-0	<0.3	GHS02
	216-455-5			GHS05
				GHS07
				GHS08
				H226 Flam. liq. 3
				H315 Skin irrit. 2
				H318 Eye dam. 1
				H335 STOT SE 3
				H360D Repr. 1B

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cette rubrique, voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Peau</b>	:	Retirer aussi rapidement que possible les restes de matière de la peau (par exemple rincer abondamment à l'eau).
<b>Ingestion</b>	:	Si la victime est consciente, lui faire rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS la faire boire. En cas de troubles de caractère général, prévenir le médecin.
<b>Inhalation</b>	:	Conduire la victime aussi rapidement que possible à l'air frais et la laisser se reprendre. Eventuellement prévenir le médecin.
<b>Yeux</b>	:	Rincer abondamment et longuement à l'eau. En cas de troubles de la vue, prévenir le médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peau	local	:	La substance provoque des fourmillements : rougeur.
		:	Dégraisse la peau: en cas de contact prolongé: peau sèche, sèche, eczema.
Ingestion	généralités	:	La substance peut être absorbée par la peau.
	local	:	La substance provoque des fourmillements : mal de gorge.
Inhalation	généralités	:	La substance peut être absorbée par déglutition.
	local	:	La substance provoque des fourmillements en cas de pulvérisation : mal de gorge.
Yeux	généralités	:	La substance peut être absorbée dans l'organisme par inhalation.
	local	:	La vapeur provoque des étourdissements : somnolence, vertige.
Remarques symptômes		:	La substance provoque des fourmillements : rougeur.
		:	La substance a un effet sur: le foie, les reins, le système nerveux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour des conseils sur la suite du traitement prendre contact si nécessaire avec un centre (national) anti-poison.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

### Extincteurs adaptés

du dioxyde de carbone, de la poudre sèche, de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool

### Extincteurs inadaptés

non traçable

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de décomposition dangereux** : monoxyde de carbone  
**formés en cas de feu**

## 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter des vêtements de protection et utiliser l'appareil de protection respiratoire autonome.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions

Utiliser équipement de protection. Voir la rubrique 8.  
Lire l'étiquette avant utilisation.

#### Procédure en cas d'urgence

Danger d'explosion! Risque aigu pour la santé! Évacuer IMMÉDIATEMENT la zone dangereuse et la (faire) délimiter. Prévenir les spécialistes!

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Conformément aux prescriptions légales locales et nationales, les restes de produit ou les emballages vides non nettoyés doivent être incinérés dans des installations d'incinération appropriées ou déversés dans des décharges agréées, si autorisé. Les emballages vides non nettoyés peuvent contenir des mélanges inflammables et/ou explosifs.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Procédure en cas fuite

Absorbez le liquide avec des matériaux absorbants appropriés. (p.ex. du Powersorb, du sable sec, du kieselguhr, de la vermiculite, etc.), puis, à l'aide d'une pelle, mettez le mélange dans des sacs en plastique et transportez-le vers le lieu de collecte des déchets dangereux.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 pour l'équipement de protection personnelle approprié.  
Voir la rubrique 13 pour des renseignements supplémentaires sur le traitement des déchets.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les précautions sur l'étiquette.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et de l'équipement de protection. Se laver les mains après avoir quitté la zone de travail.

**Aspiration locale** : Dépendant des conditions de traitement, mais au minimum une bonne ventilation de l'espace.

**Code de stockage (en faveur de** : F1  
**PGS 15)**

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage** : Voir aussi éventuels conseils de prudence dans la rubrique 2.2.  
Stocker le produit à l'abri du soleil, frais, sec, dans un endroit bien aéré, dans un emballage fermé, à l'écart de sources d'inflammation ou sources de chaleur.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limite(s) d'exposition :

**s'applique à:** Pays-Bas (20 °C; 1013 mbar)

TWA(8 heures): 375 mg/m<sup>3</sup>

S

1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL

(Valeur limite légale)

TWA(15 minutes): 563 mg/m<sup>3</sup>

S

1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL

(Valeur limite légale)

TWA(8 heures):	19 mg/m3		MÉTHOXYPROPANOL, 2-
<b>s'applique à: Belgique (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	375 mg/m3	S	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
TWA(15 minutes):	568 mg/m3	S	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
<b>s'applique à: Allemagne (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	370 mg/m3		1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
TWA(15 minutes):	740 mg/m3		1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
TWA(8 heures):	19 mg/m3	S	MÉTHOXYPROPANOL, 2-
TWA(15 minutes):	152 mg/m3	S	MÉTHOXYPROPANOL, 2-
<b>s'applique à: États-Unis d'Amérique (25 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	184 mg/m3		1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL- [selon ACGIH]
TWA(15 minutes):	369 mg/m3		1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL- [selon ACGIH]
<b>s'applique à: Suède (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	190 mg/m3	S	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
TWA(15 minutes):	568 mg/m3	S	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
<b>s'applique à: Suisse (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	360 mg/m3		1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
TWA(15 minutes):	720 mg/m3		1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
TWA(8 heures):	19 mg/m3	S	MÉTHOXYPROPANOL, 2-
TWA(15 minutes):	152 mg/m3	S	MÉTHOXYPROPANOL, 2-
<b>s'applique à: Union Européenne (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	375 mg/m3	S	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
TWA(15 minutes):	568 mg/m3	S	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL

C=Ceiling; S=Skin

**Remarques limite(s) d'exposition :**  
aucun(e)

#### DNEL (Derived No Effect Level)

Travailleur - Inhalation - Exposition à court terme - Effets locaux: 553.5 mg/m3	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Travailleur - Inhalation - Exposition à long terme - Effets systémiques: 369 mg/m3	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Travailleur - Cutanée - Exposition à long terme - Effets systémiques: 183 mg/kg p.c./jour	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Consommateur - Inhalation - Exposition à long terme - Effets systémiques: 43.9 mg/m3	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Consommateur - Cutanée - Exposition à long terme - Effets systémiques: 78 mg/kg p.c./jour	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Consommateur - Orale - Exposition à long terme - Effets systémiques: 33 mg/kg p.c./jour	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA

#### PNEC (Predicted No Effect Concentration)

Eau douce: 10 mg/l	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Dégagements intermittent: 100 mg/l	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Eau salée: 1 mg/l	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Sédiment eau douce: 52.3 mg/kg	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Sédiment eau salée: 5.2 mg/kg	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Sol: 4.59 mg/kg	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA
Usine de Traitement d'Eaux Usées (STP): 100 mg/l	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL Source : ECHA

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipement de protection individuelle avisé :

Mains	: gants en caoutchouc butyle gants en néoprène
Temps de pénétration	: Pour information: consultez le fournisseur des gants.
Yeux	: lunettes de sécurité
Respiration	: aucun (en cas de ventilation suffisante)
Peau	: vêtements de protection (tels que: tablier, une combinaison, des bottes)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État d'aggrégation	: liquide
Couleur	: translucide
Odeur	: étherée
Seuil olfactif (20°C; 1013 mbar)	: 36.86 mg/m3 1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
pH	: ≥4 - ≤7
Point/gamme de fusion	: ≥-97 °C - ≤-95 °C
Point/gamme d'ébullition	: ≥117 °C - ≤125 °C (1013 mbar)
Point/gamme d'éclair	: ≥30 °C - ≤35 °C
Vapeur rapidité/gamme	: 0.7 (BuAc=1)
Inflammabilité (solide, gaz)	: données non disponibles
Limites d'explosion	: LEL:≥1.5 vol.% - UEL:≤13.7 vol.%

Pression de vapeur	: $\geq 1.15 - \leq 1.45$ kPa (20 °C)	
Densité relative	: $\geq 0.917 - \leq 0.930$ (eau=1) (20 °C)	
Solubilité dans l'eau	: complètement	
Log Po/w	: -0.4	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
Température d'autocombustion	: $\geq 270$ °C - $\leq 290$ °C	Source : Chemicalcards
Température d'analyse	: non recherchable	
Viscosité	: $\geq 1.7 - \leq 3.8$ mPa.s (20 °C)	
Explosions possibles de substances solides dans l'air	: non applicable	
Propriétés comburantes	: non	

## 9.2. Autres informations

Solubilité dans gras	: non recherchable
Charge électrostatique	: non (30.E6 pS/m)
Général	: Le produit est hygroscopique.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Voir rubrique 10.2 - 10.6.

### 10.2. Stabilité chimique

La substance ou le mélange est stable dans des conditions normales. Voir aussi rubrique 10.4.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction à l'eau	: non
D'autres conditions dangereuses	: Au contact de l'air des peroxydes sont libérés.

### 10.4. Conditions à éviter

Données non disponibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Réactions dangereuses avec	: agents oxydants, acides forts, bases fortes, aluminium
----------------------------	--

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits d'analyse dangereux en cas chauffage : aucun(e)

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b> LD-50: >5 g/kg (ORL-RAT)	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source : IUCLID
<b>Toxicité aiguë par voie cutanée</b> LD-50: 13 g/kg (SKN-RBT)	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source : IUCLID
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b> LC-50: >6 mg/l/4H (IHL-RAT)	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source : IUCLID
<b>Test d'Ames</b> négatif	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source : IUCLID

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la corrosion cutanée/irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

La substance ou le mélange n'est pas classé pour les lésions oculaires graves/irritation oculaire.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la sensibilisation respiratoire ou cutanée.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la mutagénicité sur les cellules germinales.

#### Cancérogénicité

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la cancérogénicité.

#### Informations complémentaires relatives à la cancérogénicité (NTP, IARC, OSHA)

NTP: non	IARC: non	OSHA: non	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL
NTP: non	IARC: non	OSHA: non	MÉTHOXYPROPANOL, 2-

#### Toxicité pour la reproduction

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité pour la reproduction.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée.

#### Danger par aspiration

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la danger par aspiration.

#### Symptômes

Peau	local	: La substance provoque des fourmillements : rougeur.
		: Dégraisse la peau: en cas de contact prolongé: peau rèche, sèche, eczema.
	généralités	: La substance peut être absorbée par la peau.
Ingestion	local	: La substance provoque des fourmillements : mal de gorge.
	généralités	: La substance peut être absorbée par déglutition.
Inhalation	local	: La substance provoque des fourmillements en cas de pulvérisation : mal de gorge.
	généralités	: La substance peut être absorbée dans l'organisme par inhalation.
		: La vapeur provoque des étourdissements : somnolence, vertige.
Yeux	local	: La substance provoque des fourmillements : rougeur.
Remarques symptômes		: La substance a un effet sur: le foie, les reins, le système nerveux.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Ecotoxicité

LC-50: $\geq 4600$ - $\leq 10000$ mg/l/96H (Fish)	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source	: IUCLID
EC-50: $> 500$ mg/l/48H (Daphnia)	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source	: Chemicalcards
IC-50: $> 1000$ mg/l/72H (Algae)	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source	: Merck

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Besoins en oxygène biologique	: non recherchable		
Besoins en oxygène chimique	: non recherchable		
Biologique(5)/chimique besoins en oxygène quotient	: 0	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	
Décomposabilité	: facilement	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Méthode : OECD 301E Source : IUCLID

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF)	: $< 2$	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source : IUCLID
Log Po/w	: -0.4	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source : Chemicalcards

### 12.4. Mobilité dans le sol

Constante d'Henry	: $1.38E-6$ atm m <sup>3</sup> /mol	1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL	Source : Merck
-------------------	-------------------------------------	-----------------------	----------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données non disponibles.

### 12.6. Autres effets néfastes

Remarques écotoxicité	: aucune
-----------------------	----------

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Conformément aux prescriptions légales locales et nationales, les restes de produit ou les emballages vides non nettoyés doivent être incinérés dans des installations d'incinération appropriées ou déversés dans des décharges agréées, si autorisé. Les emballages vides non nettoyés peuvent contenir des mélanges inflammables et/ou explosifs.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR/RID	: 3092
IMDG/IMO	: 3092
IATA/ICAO	: 3092

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID : 1-METHOXY-2-PROPANOL  
IMDG/IMO : 1-METHOXY-2-PROPANOL  
IATA/ICAO : 1-METHOXY-2-PROPANOL

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : 3                      IMDG/IMO : 3                      IATA/ICAO : 3

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID : III                      IMDG/IMO : III                      IATA/ICAO : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin : non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) : 30  
EmS (IMDG/IMO) : F-E, S-D

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Données non disponibles.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Les composant(es), comme mentionné en rubrique 3, sont enregistré dans le Toxic Substances Control Act Inventory (TSCA-USA).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

- Une fiche de données de sécurité étendue (FDS<sub>e</sub>) est disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Remarques Fiche : aucun(e)

### Résumé des phrases H pertinentes pour tous les composants dans rubrique 3

H226            Liquide et vapeurs inflammables.  
H315            Provoque une irritation cutanée.  
H318            Provoque de graves lésions des yeux.  
H335            Peut irriter les voies respiratoires.  
H336            Peut provoquer somnolence et des vertiges.  
H360D           Peut nuire au fœtus.

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### La signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

REACH            Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals  
GHS                Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
CAS                Chemical Abstracts Service  
TGG = TWA        Time Weighted Average  
LEL                Lower Explosive Limit  
UEL                Upper Explosive Limit  
NTP                National Toxicology Program  
KHC                Known Human Carcinogen  
RAHC              Reasonably Anticipated Human Carcinogen  
IARC                International Agency for Research on Cancer  
OSHA              Occupational Safety & Health Administration  
ADR                Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID                Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
UN                 United Nations  
IMDG              International Maritime Dangerous Goods  
IMO                International Maritime Organization  
IATA                International Air Transport Association  
ICAO                International Civil Aviation Organization  
EmS                Emergency Schedule

\* Modifications par rapport à la version précédente.

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont considérées comme exactes à la date de publication. Philips Electronics Nederland B.V. ne donne aucune garantie quant à sa teneur, ni à son adéquation à une fin ou un usage particuliers.